



Assemblée générale du 25 juin 2015

Présents : A. SOUM, J. DAVID, F. GEROUDET, M. ROBERT, S. CHOLLE, F. BERTHE, P. LAGERBE, C. DENIS, M. BETEILLE, J. MANDOU, L. VLERICK, G. MITROVIC, Y. PARISOT, C. CHOCARDELLE, C. RAVIER.

Excusés : Hervé FLEISCHMANN, Frédéric PERRARD et Muriel PETERS, Christine PIERSON.

Procurations : de H. FLEISCHMANN à M. BETEILLE, de C. PIERSON à P. LAGERBE.

Invités : A.LESCOUET (Maire de St Brice Courcelles), L. MILLER (Maire adjointe de Reims), D. KLODAWSKI (Président des JACA), C. COLARDELLE (Trésorière des JACA),

Début de l'Assemblée Générale 19h10

Déroulement de l'Assemblée Générale

- 1- Rapport Moral
- 2- Rapports d'activités
- 3- Rapport financier sur les comptes de 2014
- 4- Séquences consacrées aux différents votes
- 5- Discussion générale

1) Rapport moral

L'Assemblée débute par la lecture du rapport moral par la Présidente après la distribution sur format papier de ce rapport, transcrit ci-dessous :



Rapport Moral

juin 2015

Je tiens à commencer ce rapport moral en rendant hommage, une nouvelle fois, à tous les membres fondateurs de l'association : Karine Varloteau, François Lesellier, Damien Michelon, Denis Hubert ... sans oublier Hervé Fleischmann, mon prédécesseur et premier président de l'association de l'Ecole des Jardiniers, qui a commencé à mettre en œuvre ce projet depuis sa création en 2012 jusqu'au mois de décembre 2014.

Comme je l'avais déjà précisé dans la lettre d'engagement du mois de janvier 2015, j'entends, avec l'ensemble du conseil d'administration, des salariés, des adhérents, des bénévoles et des sympathisants assurer la pérennité de ce projet. La priorité est de poursuivre les principaux objectifs définis par les membres fondateurs:

- La formation à la culture potagère biologique visant tous les publics, et plus largement la promotion de la culture biologique,
- Un objectif social caractérisé par une politique d'emploi ainsi qu'une collaboration étroite avec d'autres associations à caractère social telles que la Croix-Rouge et l'Épicerie Sociale.

Précisément, les collaborations avec d'autres associations se sont concrétisées dans les faits par la formation au maraichage biologique de certains de leurs membres et la réservation d'un espace de production sur le terrain que nous utilisons à Saint-Brice Courcelles, afin par exemple d'alimenter l'Épicerie Sociale.

Avec le Conseil d'Administration, je me suis également engagée à maintenir les quatre grands axes d'activités de l'Ecole des Jardiniers, à savoir : L'école du « jardinier professionnel », l'école du « jardinier amateur », l'école du « petit jardinier » et l'école du « jardin partagé ».

Nous pouvons d'ores et déjà établir un premier bilan, qui est l'objet du rapport d'activités, après six mois de fonctionnement, tout en étant redevables du travail de l'équipe précédente dont nous récoltons aujourd'hui les fruits. Notamment, Hervé Fleischmann et François Lesellier avaient monté en 2014 un certain nombre de dossiers pour des demandes de subvention, ou en réponse à des appels à projet. Le dossier déposé en réponse à l'appel à projet de l'Agence de l'Eau a donné lieu au début de l'année 2015 à la signature d'une convention entre l'Ecole des Jardiniers et cette agence, ce qui nous assure un financement de 61000€. L'objectif de cette convention est ainsi défini:



« La réduction, puis la suppression des produits phytosanitaires est devenue une priorité d'action soutenue et encouragée par plusieurs dispositifs (Ecophyto, loi Labbé). Tous les publics sont concernés et doivent prendre conscience des impacts engendrés par les produits phytosanitaires sur la qualité de l'eau. Les changements de pratiques passent par une nécessaire information et sensibilisation puis par un accompagnement vers de nouvelles pratiques respectueuses de la ressource en eau. »

Une part essentielle du projet, déjà largement entamé comme nous le verrons dans le rapport d'activités, comprend un certains nombres d'actions en particulier sous la forme d'ateliers de formations et de mise en commun des méthodes de « jardinage (e)au naturel » à destination des jardiniers amateurs, notamment ceux qui sont membres d'associations de jardins familiaux. Nous avons d'ailleurs pu apprécier la participation active de certains responsables de ces associations dans la diffusion de l'information et la sensibilisation de leurs adhérents. Nous entendons dans l'avenir continuer et même développer notre collaboration avec toutes les associations de jardins familiaux ayant des ambitions dans le domaine du développement durable et la culture biologique.

D'autres actions à destination d'acteurs locaux, des professionnels ou du grand public sont également prévues dans la convention, telles que l'organisation de portes ouvertes sur le terrain de Saint Brice Courcelles. Nous décrivons plus en détail les moyens d'actions liés à cette convention dans le rapport d'activités.

L'action 2015, si elle est jugée satisfaisante par l'Agence de l'Eau, après son évaluation, pourra être démultipliée sur d'autres territoires à proximité dans les années futures. Il est donc de notre devoir à tous de nous investir pour atteindre l'objectif défini par cette convention, qui d'une part correspond totalement aux visées de notre association et qui, d'autre part, permet de redynamiser et de redéfinir, à des niveaux toutefois différenciés, l'ensemble de nos axes ou moyens d'actions habituels pour lesquels nous avons acquis une certaine expérience.

Nous allons également recevoir en 2015 des subventions de la part de Reims Métropole grâce au soutien d'élus locaux sensibilisés par la problématique du développement durable et soucieux de mettre en œuvre les nouvelles législations dans ce domaine. Cette subvention servira à l'aménagement du terrain mis à notre disposition à Saint Brice Courcelles pour la création d'un jardin pédagogique. Comme cela a été convenu dans les précédentes Assemblées Générales, Claire Denis Architecte-paysagiste, de l'Atelier des Augures, est chargée de penser le nouvel aménagement du terrain. Elle présentera dans les jours prochains lors d'une réunion ouverte à tous les adhérents une proposition pour approbation. Une partie des travaux d'aménagement, financée par Reims Métropole, sera réalisée par des entreprises, cependant une autre partie la nécessitera la participation de tous les bénévoles.

Les subventions de l'Agence de l'Eau et de Reims Métropole sont complémentaires : l'aménagement du terrain rendra possible l'organisation de portes ouvertes à destination des acteurs politiques ou professionnels et du grand public afin de nous permettre de continuer notre action de sensibilisation. Il sera donc possible d'observer sur le terrain la mise en œuvre de certaines techniques de la culture biologique et de comparer différentes méthodes expérimentales.



Et enfin, nous avons obtenu également deux subventions régionales dans le cadre du dispositif PROGRESS, d'un montant de 20000€ pour la première et de 520€ pour la seconde. Pour information, le dispositif PROGRESS de la Région Champagne-Ardenne, créé en 2006, et notamment destiné aux structures qui relèvent du champ de l'économie sociale et solidaire (association, coopérative, mutuelle), a pour objet :

« Soutenir les projets innovants d'utilité sociale entrant dans le champ de l'économie sociale et solidaire, créateurs d'emplois sur les territoires. L'intervention régionale consiste à faciliter l'émergence du projet par un accompagnement technique et financier adapté à la conduite d'une expérimentation. »

Par ce dispositif, la Région Champagne-Ardenne entend soutenir, pour une durée maximale de deux ans, les projets en complémentarité des moyens d'autres partenaires, publics et privés (fonds européens, Etat, collectivités territoriales, banques, Dispositif Local d'Accompagnement, fonds territorial Champagne-Ardenne Active...), pour opérer un effet de levier nécessaire à l'émergence du projet.

Le montant de 20000€ est dédié à l'appui à la coordination (année 1). Précisément, il permet de financer à 50% le salaire et charge du coordinateur, les frais d'assistance administrative, de communication...

Je conclurai sur les perspectives d'avenir. La reconduction des deux subventions régionales du dispositif PROGRESS apparaissent incertaines étant donné la nouvelle régionalisation applicable dès le début 2016 et le mouvement, lié à la conjoncture, de diminution plus ou moins drastique des subventions publiques. S'il est fortement probable que la convention avec l'Agence de l'Eau soit renouvelée l'an prochain, le montant de la subvention devrait toutefois être inférieur à celui de 2015. Il est donc important de saisir aujourd'hui les opportunités qui nous sont offertes pour restructurer efficacement nos activités, équilibrer nos moyens d'action et la participation des salariés et des bénévoles, nous faire connaître, collaborer avec d'autres associations et nous assurer un fonds de roulement suffisant pour la pérennité de nos emplois.

Marie-Noëlle Jubénot

Présidente de l'Ecole des Jardiniers



2) Rapport d'activités :

Le rapport d'activités fait l'objet d'une présentation sur Power Point détaillée par la présidente :

MJ1

Rapport d'activités

Assemblée Générale du
25 Juin 2015



Activités liées à la convention et à la convention Région (1) – Territoires d'intervention

→ les aires d'Alimentation de Captage de Couraux et de Fléchambault :

- une zone urbaine autour de Reims Est-Fléchambault comprenant de nombreux jardins familiaux
- Une zone péri-urbaine définie autour par les communes de Taissy, St Léonard, Cormontreuil
- Une zone plus rurale représentée avec les communes de Prunay, Sillery, Puisieux et Cernay



Le rapport débute par l'explication des actions menées dans le cadre de la convention avec l'Agence de l'eau signée cette année et qui constitue un temps fort de l'association, avant la présentation de la situation des quatre activités historiques de l'association.



Activités liées à la convention et à la convention Région (2) – Moyens d'action

- 4 conférences ou réunions d'échanges et 4 ateliers pratiques (de juin à octobre 2015) pour chaque zone ciblée par la convention ;
- Création d'un jardin expérimental et pédagogique sur le terrain de Saint Brice-Courcelles, pour des visites d'acteurs locaux, de responsables associatifs et techniques, des journées portes ouvertes à destination du grand public.
- Journée de formation (au mois d'octobre) proposée à des agents territoriaux accompagnateurs de projets jardins, responsables de jardins pédagogiques, animateurs d'ateliers de jardins, interlocuteurs de communautés de communes, bénévoles de jardins familiaux ;



Les actions de la « convention Agence de l'Eau » se sont concrétisées essentiellement, jusqu'à cette période de l'année, par des soirées animées par François Lesellier (salarié depuis le 1^{er} janvier 2015) avec la participation de Mathilde Lépée (l'Agence de l'Eau), et des ateliers pratiques animés par François Lesellier.

Diapositive 3

Activités liées à la convention et à la convention Région (3) – Moyens humains

- Les conférences, réunions d'échange et les ateliers pratiques dans les jardins familiaux sont assurés par François Lesellier.
- James Cophignon est chargé de la création du jardin expérimental sous la forme de 4 mandalas d'environ 20 m² chacun.

La réalisation du jardin expérimental sur le terrain occupé par l'association à Saint Brice Courcelles a été entamée par James Cophignon, nouveau salarié depuis le 15 avril 2015.

Et d'autres activités sont prévues à partir du mois de septembre...

Diapositive 4





Activités liées à la convention et à la convention Région (4) – Volet Communication

- Création d'un site internet
- Articles de presse ...
- Pancarte à l'entrée,
- Affiches, flyers,
- Présence dans les salon « Tendance Nature » et Forum des Associations
- À venir : création d'événements : soirées soupe, auberge espagnole, spectacles, ...

→ Rôle important des bénévoles et de future assistante administrative



La création du site internet est en cours. On peut souligner le rôle important joué par les bénévoles, notamment celui de Laure Vlérick qui a pris en charge cette activité. Les deux entreprises contactées nous ont toutes les deux conseillé de moderniser le logo pour cette occasion. L'entreprise retenue, « Jus de Citron », nous a fait parvenir une dizaine de logos alternatifs. Laure V. a convoqué une réunion pour faire voter les adhérents. Certains adhérents ont voté par mail.

Finalement, le choix s'est porté sur un logo très proche de l'actuel logo, mais un peu modernisé. Il y a encore quelques ajustements (précisions des couleurs....) à apporter avant la publication officielle de ce logo

Diapositive 5

Les 4 activités historiques de l'association (1) - Présentation

- Ecole du « Jardinier Professionnel » : couveuse, formation, ...
- Ecole du « Jardinier Amateur » : ateliers tous les 15 jours le samedi matin
- Ecole du « Petit Jardinier » : périscolaire, animations destinée aux enfants
- Ecole du « Jardin Partagé » : création, animation de jardins partagés dans des institutions extérieures



Ensuite, le rapport moral fait état des quatre activités historiques qui ont fondé l'association, en commençant par un rapide rappel de ces activités.

Diapositive 6



Les 4 activités historiques de l'association (2) – Ecole du Jardinier Professionnel

- Après le départ d'Elise et Simon, nous n'avons aucun nouveau candidat pour cette activité de couveuse (formation de futurs Bio-maraichers)

→ *Réflexion en cours pour restructurer cette activité qui nécessite la disponibilité d'un ou plusieurs professionnels afin d'assurer une formation suffisante et convenable aux stagiaires pour une durée d'une à deux années.*

- Accueil d'une stagiaire, Angeline Soum pendant trois semaines (du 18 mai au 6 juin) dans le cadre d'une formation au CREF (Centre de Recherche d'Etude et de Formation) : création d'un Mandala d'environ 100m² avec un travail sur les associations, l'eau, la biodiversité.



Diapositive 7

Les 4 activités historiques de l'association (3) – Ecole des Jardiniers Amateur

9 Jardiniers :

1 samedi sur deux de 9h à 12h

- Partiel réservé sur le terrain
- Travail du sol, semis, plantation, soins des plantes, ...
- A développer : Ateliers spécifiques (plantes aromatiques, taille ...)

Ateliers assurés par Julie



Diapositive 8



Les 4 activités historiques de l'association (4) – Ecole du Petit Jardinier

Lieux et créneaux hebdomadaires	Effectifs	Types d'animations	Moyens Humains
CLAE de St Brice Courcelles les mardis de 16h30 à 17h30	-Janvier à mars : 4 enfants. -Mars à juin : 8 enfants -2 après-midi d'accueil des maternelles au jardin	Hiver : bricolages d'intérieur(décorations de jardin, nids à insectes, expériences, jeux, cuisine ou des jus à partir des fruits récupérés à la cantine...	Julie et James
Ecole SULLY, Val de Murigny les jeudis de 16h30 à 17h45	-8 à 12 enfants, les groupes changent tous les trimestres.	Printemps : activité sur le terrain de l'association (semis-plantation- arrosage- observations...)	
Ecole ZOLA de Reims, les vendredis de 16h30 à 17h45	-8 à 12 enfants les groupes changent tous les trimestres.	Printemps : Travail du sol, semis, plantation, soins des plantes... jeux, dégustations...	



Diapositive 9

Les 4 activités historiques de l'association (5) – Ecole du Jardin Partagé

Lieux et créneaux hebdomadaires	Effectifs	Types d'animations	Moyens Humains
Armée du Salut, Nouvel Horizon, Reims. Les vendredis de 10h à 12h.	4 à 10 Jardiniers logés par l'Armée du Salut. Très peu parlent français.	Cultures partiellement fonction des besoins des familles de cette structure.	Julie James
M. de Quartier Les Sources, Trois Fontaines, Reims. Les mercredis de 10h à 12h.	~ 10 jardiniers : adhérents de la structure, habitants du quartier & membres de la maison de la vie sociale	Rotation, Associations, Paillage, Travail du sol, Compostage, ... Projet de « jardin des sens » de 5 espaces et projet d'appentis	Intervention d'Araik SEROBYAN (Armée du Salut)
Reims Habitât, à Orgeval : « La Jardinière Bio », 1 à 2 samedis/mois de 14h à 16h Béthény	6 jardiniers, parcelles individuelles et 1 parcelle commune. 3ème année	Rotation, Associations, Paillage, Travail du sol, Compostage, ...	



Diapositive 10



Dernières activités... et non les moindres !

- Gestion et mise en œuvre du jardin de production de légumes biologiques à destination de l'Épicerie Sociale, grâce à la participation de bénévoles du C.A.D.A. (Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile) – Croix Rouge

Sous la direction d'Araik

(cas de Rustam, accompagné par Julie et Angeline)

- Conférences, visites de jardins et animations à la demande de structures extérieures effectuées par François. Intervention également de James (Maison de Quartier des Epinettes...)

Araik Serobyane est employé par l'association depuis le 1 avril 2015, il est en charge d'une activité de production sur le terrain dont la récolte est destinée essentiellement à fournir l'Épicerie Sociale en légumes biologiques de saison.

Lors de la réunion, le cas d'un des bénévoles Demandeur d'Asile, incarcéré depuis le début de la semaine, pour vérification réelle de sa situation. Confrontées à une certaine inquiétude, Julie David (salariée) et Angéline Soum (adhérente) ont tenté d'aider et d'accompagner ce bénévole.

Précisions apportées par François Lesellier :

La DRAAF (Direction Régionale de l'Agriculture et de l'Alimentation et des Forêts) finance:

- à 100 % l'action avec l'Épicerie Sociale
- à 66% la création et l'animation de jardins partagés, (le reste : 34% est financé par la structure dans laquelle nous intervenons).



3) Présentation du Rapport financier : clôture de l'année 2014

Mme Chantal Chocardelle, comptable de l'association, après distribution des tableaux à l'assemblée présente (voir le fichier annexe), commente et répond aux questions sur les comptes de l'année 2014.

Mme Chantal Chocardelle tient à préciser les points suivants :

- Compte de résultat (en annexe) :
 - le doublement des charges entre l'année 2013 et l'année 2014, qui passent de 23000 à 52000 €, s'explique essentiellement par une augmentation de la charge salariale qui s'établit en 2014 à un niveau de 36000€, ce qui correspond à un triplement des charges de personnel. On constate également une forte augmentation (de 43%) de l'achat de matières premières.
 - La dotation d'amortissement d'un montant de 4400€, une provision pour l'année 2015, a été utilisée pour des travaux réalisés par l'association EPIS (nettoyage du terrain) au début de cette année et qui n'ont pu se réaliser en 2014. De même, un montant de 6500€ avait été reporté de l'année 2013 à l'année 2014.
 - Les produits d'exploitation passent de 14700 à 14500 €, les subventions de 15000€ à 32000€.
 - Le prix de l'adhésion est passé de 10 à 5 € entre 2013 et 2014.
 - Depuis 2014 et pour une durée de deux ans maximum, l'association touche une subvention pour le financement d'une partie du salaire de Julie
 - Au final, pour 2014, on a un résultat net positif d'un montant de 2907€.

- Présentation de la comptabilité analytique (en annexe) :
 - Jardinier professionnel (accompagnement d'Elise et Simon), résultat négatif de -3360 €, salaire de Damien Michelon les 3 premiers mois de l'année. Les 3 autres activités présentent un résultat positif ou nul.



4) Votes sur les rapports, le changement du siège social et sur la composition du conseil d'administration

- Vote sur les trois rapports présentés
 - Rapport moral, vote à l'unanimité : 15 pour, 0 abstention, 0 contre
 - Rapport d'activité, vote à l'unanimité : 15 pour, 0 abstention, 0 contre
 - Rapport financier 2014, vote à l'unanimité : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

- Changement de siège social

D'autre part, les statuts précédents prévoyaient l'établissement du siège social au domicile du président de l'association. Par conséquent, le changement du siège social est devenu impératif après le changement de présidence. Marie-Noëlle Jubénot, qui habite à Reims et à côté de la Maison de la Vie Associative 122 bis rue du Barbâtre à Reims, a préféré y établir le siège social de l'association plutôt qu'à son domicile. Ce choix présente plusieurs avantages. D'une part, il est préférable d'opter pour un siège social dans un lieu public accessible à l'ensemble des adhérents. D'autre part, cela permet d'éviter de changer de siège social à chaque changement de présidence. Cela permet également à l'association d'être associée à deux municipalités du secteur Reims Métropole : la ville Saint Brice Courcelles où se situe une grande partie de son activité, et la Mairie de Reims. Et enfin, cela permet d'avoir une accessibilité à des salles de réunions et à certains services (dont la mise à disposition d'une boîte postale : MV 03) de la Maison de la Vie Associative.

- vote à l'unanimité : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

- Fixation du coût de l'adhésion annuel :

Une adhérente considère qu'il vaudrait mieux remonter le coût de l'adhésion à 10 € car la somme actuelle de 5€ lui paraît trop modique. Selon cette adhérente, on pourrait éventuellement envisager un tarif réduit pour les personnes en grande difficulté (retraités, chômeurs, ...), comme cela se fait dans certaines associations. Mais, d'autres adhérents pointent le problème de la stigmatisation et la situation d'embarras dans laquelle on risque de mettre ces personnes et des difficultés pratiques de mise en œuvre.

- Finalement, la reconduction du montant de 5 € pour l'adhésion est votée à l'unanimité : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

- Elargissement du Conseil d'Administration

Après le départ de Claire Denis du Conseil d'Administration, d'un commun accord avec la présidente, à la suite du contrat d'engagement établi entre son entreprise et L'école des Jardiniers pour l'aménagement du terrain, l'équipe du Conseil d'Administration s'est réduite à seulement trois membres. Suite à l'appel à candidature pour augmenter le nombre de membres, Angéline Soum, Laure Vlérick et Zineb Madhoul, toutes les trois adhérentes depuis plus de trois mois, acceptent d'intégrer ce Conseil.



- Ces trois candidatures sont acceptées à l'unanimité : 15 pour, 0 abstention, 0 contre

5) Discussion générale

- Aménagement du terrain

A la demande de la Présidente, Claire DENIS paysagiste rappelle les objectifs et les modalités de l'aménagement du terrain :

- Mettre en valeur le terrain par une plus grande visibilité et fonctionnalité
- Etablir un projet global avec état des lieux et esquisse du projet
- Philosophie du projet : dans l'idéal rien ne devrait sortir du terrain, tout devra être réutilisé dans la mesure du possible
- Associer les adhérents/bénévoles à la conception et la mise en œuvre
- Réalisation en plusieurs phases ; une partie du travail sera réalisée par une entreprise financée par Reims Métropole, l'autre partie sera réalisée par les bénévoles sous formes d'ateliers.

Claire Denis rappelle également la création d'un rucher pédagogique : un financement est en principe alloué par Reims Métropole à l'apiculteur qui a déjà installé des ruches de production sur le terrain.

- Vols répétés sur le terrain

La question des vols de matériels et de légumes, de la disparition d'une partie de la clôture séparant le terrain utilisé par l'association et celui des « Jardins du cœur » est ensuite évoquée. La fréquence de ces vols tourne autour de une à deux fois tous les deux mois. Monsieur Didier Klodawski, président de l'association (JACA) fait aussi part de son expérience en tout point semblable pour les terrains de son association situés à proximité, dans le Bois d'Amour.

- Monsieur Alain Lescouet, maire de Saint Brice Courcelles, prend la parole, approuve la nouvelle composition du conseil d'administration, félicite l'association pour ses activités. Monsieur Lescouet rappelle les conditions et le rôle des élus dans l'attribution de nouvelles subventions pour l'année 2015 et explique la diminution de la location du terrain à l'association par l'attribution de la maison (avoisinant le terrain) qui appartenait également à la famille Michels, à l'association L'EPIS. Monsieur le Maire nous propose de nous accorder avec cette association pour pouvoir entreposer, dans les dépendances de la maison, notre matériel afin de réduire le risque de vol. Monsieur Lescouet signale que d'autres personnes, telles que Thomas Dubois de Reims Métropole, auraient pu être invitées.
- Madame Laure Miller, maire adjointe à la ville de Reims, déléguée aux espaces verts et à l'écologie urbaine, se félicite de l'esprit amical et très coopératif qui anime l'association L'école des Jardiniers.



- Monsieur Didier Klodawski remercie Marie-Noëlle Jubénot sur le travail accompli.
- Marie-Noëlle remercie Monsieur Lescouet, Madame Miller et Monsieur Klodawski pour avoir répondu à son invitation et s'excuse pour l'omission de certaines invitations et s'engage à réparer cet oubli lors de la prochaine Assemblée Générale.

Clôture de l'Assemblée Générale.

Bilan au 31/12/2014					
Actif	2014	2013	Passif	2014	2013
Immobilisations corporelles	3 521,61	3 544,86	Capitaux propres	12 337,23	9 430,20
Valeur achat	5 905,91	4 514,77	Report à nouveau	9 430,20	2 790,58
Amortissements	-2 384,30	-969,91	Résultat exercice (bénéfice)	2 907,03	6 639,62
			Provisions pour charges	3 000,00	
Valeurs mobilières	118,25	15,25	Dettes fournisseurs	1 752,44	1 018,04
Part sociale crédit coopératif	15,25	15,25	Dettes fiscales et sociales	1 720,25	1 685,56
Parts sociales	103,00		URSSAF-AG2R	1 646,00	1 685,56
Créances	3 687,85	6 740,00	Charges à payer	74,25	
Clients	3 537,85	5 740,00	Autres dettes	1 341,75	0,00
AG2R	150,00	1 000,00	Produits constatés d'avance	10,00	6 500,00
Disponibilités	12 833,96	8 228,72			
Crédit Coopératif compte courant	11 360,28	8 223,06			
Compte livret	10,00	5,66			
Caisse	1 463,68				
Charges constatées d'avance		104,97			
TOTAL ACTIF	20 161,67	18 633,80	TOTAL PASSIF	20 161,67	18 633,80

**Compte de résultat analytique au 31/12/2014
ÉCOLE DES JARDINIERS**

CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
	2014	2013		2014	2013
CHARGES D'EXPLOITATION			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achat de matières 1ères-autres appro.	3 733,84	2 665,82	Production vendue	14 517,74	14 701,44
Semences et plants	3 388,21		Semences- légumes -plants	2 752,68	401,41
Terreau	61,99		Prestations de services	11 765,06	14 159,62
combustibles	283,64		Autres produits	0,00	140,41
Autres achats et charges externes	7 466,63	7 402,96			
Alimentation -boisson	77,75		Subventions d' exploitation	32 926,00	15 500,00
Eau (compteur reims métropole)	64,90		Subventions 2013 REPORT 2014	6 500,00	
Fournitures entretien-petit équipement	1 526,34		Subvention petit jardinier	6 000,00	
Fournitures administratives	222,86		subvention DRAAFF2014	5 426,00	
Location Terrain	1 320,40		REIMS METROPOLE 2014	15 000,00	
Entretien - Réparations	106,56				
Assurances	104,97		Autres produits gestion courante	112,25	130,00
Comptabilité	923,49		Adhésion membres association	95,00	130,00
Déplacement et missions	2 459,76		Autres produits de gestion courante	17,25	
Affranchissement - Téléphone	78,56				
Services bancaires	416,04		Transfert de charges personnel	7 906,97	0,00
Cotisations professionnelles (GEDA -JDL)	165,00		Aide Contrat ASP	7 906,97	0,00
Impôts et taxes et versements assimilés	0,00				
Charges de personnel au 31/10/2014	36 637,95	12 652,77			
Salaires et appointements	29 540,27	7 412,49			
Charges du personnel	6 988,48	5 240,28			
Autres charges (médecine du travail)	109,20				
Dot aux amortissements	4 414,39	1 108,80			
Autres charges	5,00				
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	52 257,81	23 830,35	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	55 462,96	30 331,44
RESULTAT D'EXPLOITATION (bénéfice)	3 205,15	6 501,09			
CHARGES FINANCIERES	298,12	0,36	PRODUITS FINANCIERES	0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER	-298,12	-0,36			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	361,11	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0,00	500,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0,00	138,89			
RESULTAT NET (Report à nouveau)	2 907,03	6 639,62			



EN COMPTA Subventions d' exploitation				
REPORT 2013	DREAL	DRAAF	reims metro	
	2 000,00	1 000,00	3 500,00	6 500,00
2014	EIMS P JARD	EIMS METR	DRAAFF J PART	
	6 000,00	15 000,00	5 426,00	26 426,00
				32 926,00